



## Disposition d'exécution pour le Match debout Carabine 50m Juniors (MD-C50)

Edition 2023 - Page 1

Doc.-N° 5.56.02 f

La division Carabine 10/50m édicte pour le Match debout Carabine 50m (MD-C50) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

### 1. Bases

- 1.1 Règlement Match debout carabine 50m (MD-C50)
- 1.2 Règles du Tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération internationale de tir (ISSF)

### 2. Réalisation

Date: Dimanche, le 18 juin 2023

Lieu: Stand de tir «Zelgli» à Schwadernau

### 3. Inscriptions

#### 3.1 Inscriptions

Les entraîneurs des régions communiquent les noms des participants aux chefs de la Relève des SCT/SF, qui transmettent les inscriptions à la responsable du concours (RC) MD-C50 en mentionnant la relève souhaitée.

En l'absence d'un entraîneur de région ou d'un chef de la relève dans la SCT/SF concernée, les responsables de sociétés inscrivent les participants directement auprès de la RC MD-C50.

L'inscription doit contenir les éléments suivants: nom, prénom, année de naissance, numéro de licence ainsi que deux résultats avec les limites de qualification.

#### 3.2 Date limite pour les inscriptions

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au 31 mai 2023 au plus tard à la RC MD-C50:

**Sandra Boller, Sommerhaldenstrasse 51, 5200 Brugg**

Tel. 056 441 23 65

E-mail: [Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch](mailto:Sandra.Boller-Schweizer@swissshooting.ch)

### 4. Droits de participation

#### 4.1 Participation

Tous les tireurs en possession d'une licence Carabine 50m valable peuvent participer. Les sociétés de tir sont responsables de la saisie complète de leurs membres dans l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) de la FST. Si le nombre des inscriptions est plus élevé que les places à disposition, les places seront attribuées sur la base des résultats joints.

#### 4.2 Limites de qualification

- |                 |                |                       |            |
|-----------------|----------------|-----------------------|------------|
| - Juniors - U17 | jusqu'à 16 ans | (2007 et plus jeunes) | 2 x 290 p. |
| - Juniors U19   | 17 - 18 ans    | (2006 et 2005)        | 2 x 310 p. |
| - Juniors U21   | 19 - 20 ans    | (2004 et 2003)        | 2 x 320 p. |

### 4.3 Horaire de tir

Relèves	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Compétition
1 <sup>ère</sup> relève	09h00	09h05 - 09h20	09h20 - 10h10
2 <sup>e</sup> relève	10h25	10h30 - 10h45	10h45 - 11h35
3 <sup>e</sup> relève (réserve)	11h50	11h55 - 12h10 (réserve)	12h10 - 13h00 (réserve)

La répartition de la relève et des cibles sera publiée sur le site Internet de la FST une semaine avant le concours.

### 5. Programme de tir

Chaque participant tire debout 40 coups sur la cible à 10 points. L'évaluation se fait au dixième.

### 6. Frais de participation

Les frais de participation se montent à 21 CHF par participant.

### 7. Classement

Le classement est effectué comme suit selon les Règles ISSF:

En cas d'égalité sont déterminants pour le classement:

- le total des passes dans l'ordre inverse du tir (dernière passe, avant-dernière etc.);
- dernier coup, avant-dernier coup etc.

### 8. Proclamation des résultats et distribution des prix

#### 8.1 Proclamation des résultats

Environ 15 minutes après la dernière relève.

#### 8.2 Récompenses

En plus des médailles mentionnées dans le règlement, les cartes-couronnes suivantes seront attribuées:

- Cartes-couronne à 15 CHF à 10 pour cent des participants
- Cartes-couronne à 12 CHF aux 10 pour cent suivants
- Cartes-couronne à 10 CHF aux 10 pour cent suivants

### 9. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs, notamment les DE du MD-C50 de la saison 2022 du 21 mars 2022;
- ont été approuvées par la division Carabine 10/50m le 3 avril 2023;
- entrent immédiatement en vigueur.

#### Fédération sportive suisse de tir

Max Müller  
 Chef de la division  
 Carabine 10/50m

Sandra Boller  
 Responsable du  
 MD Carabine 50m